

RAIFFEISEN

2021

Rapport de gestion Raiffeisen Suisse

**Ouvrons
la voie**



Rapport de gestion

Avant-propos	2
Rapport de situation	4
Comptes annuels	12
Bilan Raiffeisen Suisse	14
Compte de résultat Raiffeisen Suisse	15
Affectation du bénéfice au bilan demandée	16
Etat des capitaux propres	17
Annexe aux comptes annuels	18
Informations sur le bilan	34
Informations sur les opérations hors bilan	49
Informations sur le compte de résultat	50
Rapport de l'organe de révision	54
Aperçu sur cinq ans	58
Bilan	60
Compte de résultat	61

Raiffeisen, riche d'un fort ancrage local, est le troisième groupe bancaire de Suisse par sa taille, et le leader dans les opérations de détail. Le Groupe est constitué de 219 Banques Raiffeisen organisées en coopératives juridiquement autonomes. Raiffeisen est présente partout en Suisse sur 820 sites pour ses 3,61 millions de clientes et de clients.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de Centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts nationaux et internationaux. Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres de l'activité des Banques Raiffeisen locales (par exemple l'informatique, les infrastructures, le refinancement) qu'elle conseille et assiste dans tous les domaines. De plus, Raiffeisen Suisse est responsable, à l'échelle du Groupe, de la gestion des risques, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement; elle assure aussi les fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Avant-propos



Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber
Président de la Direction
de Raiffeisen Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

2021 restera dans l'histoire comme la deuxième année marquée par le coronavirus: les confinements, les mesures sanitaires et les restrictions de la vie privée ont été de véritables défis pour nous toutes et tous. Certaines personnes se souviendront peut-être de 2021 comme de l'année qui nous a fait prendre véritablement conscience de notre besoin les uns des autres. Les valeurs telles que le libéralisme, la démocratie et la solidarité ne constituent pas une fin en soi. Nous avons pour ambition de vivre ces valeurs. Nous y sommes restés attachés même dans les moments difficiles que le Groupe a traversés en 2021. Par ailleurs, à travers leurs résultats réjouissants, les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse ont démontré une fois de plus en 2021 que nous créons par le biais de notre coopérative une valeur ajoutée durable pour toutes et tous. Et ce, dans l'esprit de notre devise de longue date: «Ouvrons la voie.»

Ouvrir la voie pour la coopérative

En 2020, le Groupe Raiffeisen a adopté la stratégie «Raiffeisen 2025» dans le cadre d'un vaste processus participatif. L'année 2021 a marqué le début de la mise en œuvre de cette stratégie. Et les premiers résultats sont déjà visibles: nous nous sommes développés sur le plan numérique, nous avons diversifié davantage notre modèle d'affaires et avons été un partenaire fiable pour notre clientèle grâce à la proximité géographique de nos 820 agences. Ensemble, nous évoluons pour passer de notre statut de fournisseur de produits à celui de prestataire de solutions. La grande confiance accordée à notre groupe bancaire prouve que nous sommes sur la bonne voie. En 2021, 53'000 nouvelles clientes et nouveaux clients ainsi que 28'000 nouveaux sociétaires ont rejoint Raiffeisen. Le changement imprévu à la tête du Conseil d'administration a certes

provoqué quelques remous. Mais la confiance inébranlée dans la banque coopérative démontre que le Groupe est bien plus qu'un ensemble de fonctions ou de représentantes et représentants isolés.

Ouvrir la voie pour l'avenir numérique

L'avenir n'attend pas. C'est pourquoi nous le façonnons activement. La digitalisation n'est pas seulement un défi, c'est aussi une promesse. Les acteurs qui proposent des solutions adéquates assurent leur succès futur. Durant l'exercice sous revue, nous avons étendu nos offres et solutions numériques. L'écosystème Logement a été complété avec «Liiva», la plateforme en ligne dédiée aux propriétaires de logement. Raiffeisen propose en outre le planificateur de rénovation, un outil d'analyse permettant de calculer les éventuels investissements nécessaires aux mesures d'assainissement prévues tout en tenant compte des subventions disponibles à cet effet, des avantages fiscaux possibles et du potentiel d'économies en termes de coûts énergétiques.

Nous nous sommes développés sur le plan numérique et nous avons diversifié davantage notre modèle d'affaires.

Dans le domaine de la prévoyance et des placements, nous avons lancé en 2021 un pilier 3a digital. Nous avons par ailleurs mis à la disposition des entreprises la solution multibanking Raiffeisen «PME eServices», une plateforme qui leur permet de consulter l'ensemble de leurs comptes et flux de fonds en un seul clic. Ces solutions correspondent à notre ambition de transposer notre expertise et notre proximité géographique avec la clientèle également dans l'espace numérique.

Ouvrir la voie pour davantage de durabilité

Nous posons aujourd'hui les jalons d'un monde qui offrira également un cadre de vie de qualité aux générations de demain. La durabilité est un objectif central de la stratégie «Raiffeisen 2025». Nous avons lancé en 2021 le premier fonds en or durable négocié en bourse de Suisse. En outre, 94% du volume de nos fonds sont investis dans des fonds durables. Nos actions sont axées sur la stabilité et la qualité, et non sur une croissance purement organique. Nos sociétaires ont notamment bénéficié, en 2021 également, d'offres préférentielles et d'une rémunération attractive de leurs parts sociales. Durant l'exercice sous revue, 94% de nos bénéfices ont été thésaurisés. Ce montant a été affecté en grande partie aux réserves afin de renforcer notre

assise financière, ce qui fait de nous une banque extrêmement sûre. Une durabilité sociale, économique et écologique – telle est la voie que nous poursuivons en tant que groupe bancaire coopératif.

Nos actions sont axées sur la stabilité et la qualité, et non sur une croissance purement organique.

Ensemble sur la voie de la réussite

Le résultat annuel du Groupe montre que la diversification de notre modèle d'affaires se poursuit avec succès. En 2021, Raiffeisen a réalisé une performance remarquable et enregistré un bénéfice de 1,07 milliard de francs. Le Groupe a notamment fortement progressé dans les opérations avec la clientèle et augmenté significativement sa part de marché dans les dépôts de la clientèle. Une avancée que nous devons à notre proximité avec la clientèle et à l'engagement sans faille de nos collaboratrices et collaborateurs. Malgré la pression sur les marges, le résultat net des opérations d'intérêts a lui aussi augmenté. Les opérations de placement et de prévoyance ont également connu une évolution très réjouissante. Par ailleurs, Raiffeisen a enregistré une nouvelle croissance significative dans les secteurs des mandats de gestion de fortune et des placements collectifs. Conformément à notre ambition, les créances hypothécaires ont progressé au rythme du marché. Ces résultats réjouissants renforcent le Groupe Raiffeisen en tant que troisième force bancaire indépendante de Suisse.

Le chemin continue

Nous voulons poursuivre sur cette lancée réjouissante en 2022. Le résultat financier ne représente toutefois qu'un aspect de cet objectif. La grande responsabilité que nous assumons en tant que troisième banque de Suisse en est un autre: nous nous devons de permettre et de promouvoir une économie durable et bénéfique à notre société. Nous sommes conscients de cette responsabilité. Nous vous remercions vivement de la confiance que vous nous témoignez et nous nous réjouissons de continuer à vous accompagner à l'avenir.



Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber
Président de la Direction
de Raiffeisen Suisse

Rapport de situation

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse	6
Compte de résultat	6
Bilan	9
Opérations hors bilan	11

Rapport de rémunération	11
--------------------------------------	-----------

L'exercice sous revue a été très fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 47,5 millions de francs (exercice précédent: 42,5 millions de francs). La mise en œuvre de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025» a débuté. De premiers objectifs intermédiaires ont été atteints. Dans le domaine de la prévoyance et des placements, Raiffeisen a lancé un pilier 3a digital. Les clientes et clients peuvent ainsi gérer leur patrimoine de prévoyance eux-mêmes via leur e-banking. Par ailleurs, à l'automne 2021, la nouvelle solution multibanking «PME eServices» a été mise à la disposition de la clientèle entreprises. Cette solution complète permet aux entreprises de réaliser leurs opérations de paiement et de gérer leurs liquidités, y compris sur les comptes qu'elles détiennent auprès de banques tierces. Raiffeisen Suisse a lancé, en collaboration avec la Mobilière, la plateforme dédiée aux propriétaires de logement «Liiva».

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

L'exercice 2021 a été très fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 47,5 millions de francs. Durant l'exercice sous revue, la constitution initiale de corrections de valeur et de provisions pour créances non compromises d'un montant de 65,2 millions de francs, exigée par la nouvelle réglementation, a pu être intégralement mise en œuvre sous la forme d'un transfert, sans incidence sur le résultat, de réserves pour risques bancaires généraux. En outre, des réserves pour risques bancaires généraux ont été constituées à hauteur de 27,2 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 19,3 milliards de francs, pour atteindre 86,9 milliards de francs. La forte croissance du total du bilan résulte principalement des afflux élevés de dépôts de la clientèle enregistrés par Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen. Dans le cadre de la gestion centralisée des liquidités, les Banques Raiffeisen déposent leurs liquidités excédentaires issues des opérations avec la clientèle auprès de Raiffeisen Suisse. Ces fonds sont déposés sous forme de liquidités auprès de la Banque nationale suisse en vue de satisfaire aux prescriptions en la matière. Dans le cadre de la gestion des liquidités, les dépôts de banques tierces et les opérations de financement de titres ont également connu une forte hausse.

En raison du durcissement des exigences en fonds propres par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), en rapport avec l'importance systémique également au niveau de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a décidé, en septembre 2021, de procéder à une augmentation de son capital. Les Banques Raiffeisen ont souscrit des parts sociales de Raiffeisen Suisse pour un montant total de 743,8 millions de francs.

La mise en œuvre de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025» a débuté durant l'exercice écoulé. De premiers objectifs intermédiaires ont été atteints. Raiffeisen Suisse a lancé, en collaboration avec sa partenaire la Mobilière, une plateforme commune dédiée aux propriétaires de logement appelée «Liiva». Le groupe bancaire répond ainsi désormais également aux besoins de sa clientèle en matière d'acquisition et de rénovation de logements privés. En outre, Raiffeisen a été la première banque suisse à intégrer un planificateur de rénovation dans le processus de conseil. Ce faisant, Raiffeisen a développé encore davantage ses compétences immobilières, qui vont au-delà des opérations hypothécaires traditionnelles. Raiffeisen a en outre lancé un pilier 3a digital dans le domaine de la prévoyance et des placements. Les clientes et clients peuvent ainsi gérer leur patrimoine de prévoyance eux-mêmes via leur e-banking et l'investir dans des fonds de prévoyance. A l'automne 2021, la nouvelle solution multibanking «PME eServices» a été mise à la disposition de la clientèle entreprises. Cette solution complète permet aux entreprises de réaliser leurs opérations de paiement et de gérer leurs liquidités, y compris sur les comptes qu'elles détiennent auprès de banques tierces.

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 73,1 millions de francs (+32,4%), passant ainsi à 299,2 millions de francs. La forte progression du résultat des opérations d'intérêts par rapport à l'exercice précédent est principalement due à la gestion active des liquidités et du bilan. Le produit des intérêts et des escomptes a reculé de 42,6 millions de francs, pour s'inscrire à 192,3 millions de francs (-18,1%). Quant au produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières, il a diminué de 8,0 millions de francs, pour s'établir à 24,1 millions de francs (-24,8%). En revanche, les charges d'intérêts ont accusé une nouvelle baisse de 123,7 millions de francs en raison de l'environnement de taux négatifs, ce qui a porté le produit correspondant à 82,8 millions de francs. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a continué à facturer des intérêts négatifs à sa clientèle uniquement de manière sélective.

Les corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ont augmenté de 1,0 million de francs, passant désormais à 16,3 millions de francs (annexe 13). Ce montant se compose de corrections de valeur individuelles à hauteur de 16,1 millions de francs et de corrections de valeur pour des créances non compromises à hauteur de 0,2 million de francs.

Au total, le résultat net des opérations d'intérêts a augmenté de 72,1 millions, passant de ce fait à 282,9 millions de francs.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 22) a progressé de 13,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'inscrire à 122,6 millions de francs.

Le produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements a enregistré une hausse de 4,0 millions de francs, passant à 79,9 millions de francs. Les recettes supplémentaires émanent entre autres des commissions sur la gestion de fortune ainsi que des droits de garde.

Le produit des commissions sur les opérations de crédit s'est monté à 20,5 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 1,9 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance s'explique principalement par une hausse du produit des commissions de caution et d'intermédiation.

Le produit des commissions sur les autres prestations de service a connu une légère baisse, de 1,1 million de francs, pour s'établir à 56,2 millions de francs. Ce recul s'explique par le déplacement des transactions en espèces vers les canaux de paiement en ligne tels que Twint, qui a également entraîné une diminution du nombre de retraits d'espèces aux bancomats.

Les charges de commissions ont diminué de 8,5 millions de francs, pour s'établir à 34,0 millions de francs. Cette réduction est essentiellement due à un changement de prestataire dans les domaines de la garde et du courtage international.

Résultat des opérations de négoce

En 2021, les opérations de négoce ont été fortement impactées par la pandémie de Covid-19 ainsi que par le maintien de la politique de taux faibles par les banques centrales. Les restrictions de voyage et le repli général du tourisme ont eu des répercussions, moins marquées toutefois qu'au cours de l'exercice précédent, sur les opérations de billets de banque en devises. La croissance des opérations d'émission avec les clients institutionnels a exercé une influence positive sur les opérations de négoce.

Les prévisions quant à l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt ont également influé sur les opérations de négoce. Elles ont en effet entraîné une volatilité accrue sur les marchés, en particulier à la fin de l'été. Malgré un contexte exigeant, les opérations de négoce ont généré un résultat réjouissant de 86,6 millions de francs. Le résultat des opérations de négoce a progressé de 9,2 millions de francs (+11,8%) (annexe 23).

Autres résultats ordinaires

Affichant 363,1 millions de francs, les autres résultats ordinaires sont restés stables par rapport à l'exercice précédent (+0,6%).

Le produit des participations est passé à 30,3 millions de francs, soit une hausse de 3,0 millions de francs, qui s'explique par la distribution des dividendes légèrement plus élevés provenant de participations et des dividendes distribués par des filiales.

Les autres produits ordinaires ont augmenté de 17,0 millions de francs (+4,7%), passant ainsi à 377,6 millions de francs. Ces produits proviennent essentiellement de prestations de services fournies aux Banques Raiffeisen ainsi que, dans une moindre mesure, à des sociétés du Groupe et à des tiers. Les prestations à couvrir par des contributions, qui comprennent les prestations collectives et stratégiques, la gestion des finances et les prestations relatives aux projets, se sont inscrites

à 142,0 millions de francs, soit une hausse de 3,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (+2,9%). Les postes restants répertoriés dans les autres produits ordinaires ont enregistré une hausse de 13,1 millions de francs, pour s'établir à 235,6 millions de francs. Ils englobent entre autres des produits résultant de prestations informatiques et de marketing ainsi que des produits en rapport avec l'e-banking et les conseils individuels aux Banques.

Les autres produits repris dans la rubrique «Autres produits ordinaires» ont augmenté de 16,5 millions de francs, ce qui s'explique principalement par la modification du flux de valeurs relatif aux services de marketing. Jusqu'en 2020, les services de marketing étaient imputés aux Banques Raiffeisen par le biais de comptes d'ordre dans le bilan de Raiffeisen Suisse. Depuis 2021, les compensations font l'objet d'écritures ayant une incidence sur le compte de résultat et ont donc des répercussions sur les charges et les produits.

Les autres charges ordinaires ont connu une hausse de 17,2 millions de francs et s'établissent désormais à 48,9 millions de francs (+54,3%). Cette évolution résulte également en grande partie des modifications précitées qui ont été apportées au flux de valeurs relatif aux services de marketing. Outre les dépenses liées à l'acquisition d'infrastructure informatique pour les Banques Raiffeisen, ce poste englobe surtout les coûts afférents à la production de produits imprimés au profit de ces dernières.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 25) ont augmenté de 34,2 millions de francs (+8,9%) et s'élèvent désormais à 420,1 millions de francs. Cette hausse est principalement due aux ressources supplémentaires requises pour la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, mais aussi pour la sécurité informatique et le respect des exigences réglementaires.

A la fin de l'exercice sous revue, les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'477 emplois à plein temps (+159 emplois à plein temps).

Les autres charges d'exploitation (annexe 26) ont enregistré une hausse de 29,9 millions de francs (+13,1%) par rapport à l'exercice précédent, pour s'inscrire à 257,8 millions de francs.

Durant l'exercice sous revue, le coût des locaux a diminué de 3,3 millions de francs et s'élève désormais à 21,6 millions de francs. Le télétravail et diverses optimisations de l'utilisation des postes de travail ont permis de louer l'immeuble situé au numéro 8 de la Raiffeisenplatz à des tiers.

Les charges relatives à la technique de l'information et de la communication se sont chiffrées à 73,6 millions de francs, soit une hausse de 7,2 millions de francs. Les deux principaux motifs de cette augmentation sont le lancement du portail d'expérience clients (PDC) et les investissements supplémentaires consentis pour la sécurité informatique.

Les autres charges d'exploitation ont subi une hausse de 26,7 millions de francs, pour s'établir à 158,2 millions de francs.

Cette évolution est due aux frais d'intermédiation, qui ont augmenté de 2,5 millions de francs et s'élèvent désormais à 17,7 millions de francs en raison de l'augmentation des coûts afférents à la manutention et au transport international des espèces et métaux précieux. Affichant 9,8 millions de francs, les indemnités de déplacement sont restées du même ordre de grandeur que lors de l'exercice précédent et ont diminué par rapport aux années précédentes en raison de la pandémie.

Les frais de conseil, taxes et droits se sont montés à 99,0 millions de francs, ce qui représente une hausse de 17,3 millions de francs. Ces frais comprennent d'une part 7,4 millions de francs correspondant aux droits d'émission payés dans le cadre de l'augmentation du capital de Raiffeisen Suisse. D'autre part, ils englobent également des frais occasionnés par la mise en œuvre de la stratégie du Groupe.

Les charges de publicité ont augmenté de 5,7 millions de francs et s'élèvent désormais à 25,4 millions de francs. Diverses activités de marketing spécifiques à des segments et des produits, par exemple pour l'application de gestion de fortune «Raiffeisen Rio», ont été intensifiées dans le

cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. Toutefois, les modifications du flux de valeurs précédemment évoquées ont également entraîné l'apparition de dépenses supplémentaires dans les frais de publicité.

Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles

Les amortissements ordinaires sur immobilisations corporelles ont crû de 4,2 millions de francs, passant à 45,2 millions de francs. Ceci tient à des travaux de rénovation effectués dans les bâtiments de Raiffeisen ainsi que sur les systèmes informatiques de grande échelle. Les amortissements extraordinaires d'immobilisations corporelles se sont élevés à 0,3 million de francs durant l'exercice sous revue.

Les corrections de valeur sur participations ont augmenté de 7,5 millions en glissement annuel et s'élèvent désormais à 16,0 millions de francs. Il s'agit en l'occurrence d'ajustements des valeurs intrinsèques des filiales. La réorientation du Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) et la liquidation de Valyo SA ont notamment entraîné des corrections de valeur supplémentaires durant l'exercice sous revue.

Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes

Au cours de l'exercice sous revue, des provisions et autres corrections de valeur à hauteur de 6,8 millions de francs ont été constituées, ce qui correspond à une augmentation de 1,6 million de francs par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement due aux provisions pour pertes prévisibles.

La mention des variations des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques figure à l'annexe 13.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire s'est monté à 34,2 millions de francs (annexe 27), dont 32,6 millions résultent de la réévaluation de biens immobiliers et 1,4 million de la cession de participations. Grâce au bon résultat enregistré, des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant total de 92,4 millions de francs ont pu être constituées. Les charges fiscales se sont élevées à 2,9 millions de francs pour l'exercice sous revue. Il s'agit en première ligne d'impôts sur le capital.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'est monté à 47,5 millions de francs.

Bilan

Le total du bilan a augmenté de 19,3 milliards de francs, pour atteindre 86,9 milliards de francs. Cette hausse tient principalement à une augmentation des engagements envers les autres banques et la clientèle ainsi qu'aux dépôts des Banques Raiffeisen auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur/engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2021, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 31,0 milliards de francs (exercice précédent: 25,6 milliards de francs). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur/engagements envers les autres banques

Les créances sur les autres banques ont diminué de 0,7 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'inscrire à 3,3 milliards de francs. Les engagements envers les autres banques s'élèvent à 14,6 milliards de francs, soit une hausse de 5,6 milliards de francs qui résulte de la gestion des liquidités.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres a augmenté de 3,3 milliards de francs, passant ainsi à 7,5 milliards de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo, dans le cadre desquelles de l'argent est emprunté contre la remise de garanties sous forme de titres. Ces transactions servent entre autres à gérer l'avoir en compte de virement détenu auprès de la BNS et sont sujettes à de fortes fluctuations selon les besoins liés à la gestion des liquidités à la date d'établissement du bilan.

Il n'y a pas de créances résultant d'opérations de financement de titres au jour de référence.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle, qui s'inscrivent à 14,1 milliards de francs, ont peu évolué par rapport à l'exercice précédent. Les créances hypothécaires ont augmenté de 1,2%, pour atteindre 11,0 milliards de francs, tandis que les autres créances sur la clientèle, qui se montent à 3,1 milliards de francs, sont restées pratiquement stables.

Les créances sur la clientèle comprennent les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels, les prêts octroyés à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement. Ces postes sont volatiles et soumis à de plus importantes fluctuations en raison de leur nature commerciale.

Opérations de négoce

La valeur au bilan des opérations de négoce a reculé de 84,2 millions de francs, pour afficher 895,4 millions de francs (annexe 3). En raison du caractère à court terme de ces opérations, le volume de négoce est généralement soumis à d'importantes fluctuations, lesquelles peuvent, rapportées à un jour de référence, produire de gros écarts.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. Sa valeur comptable a reculé de 286,4 millions de francs, pour s'établir à 8,5 milliards de francs (–3,3%).

Participations

La valeur comptable des participations (annexe 6) a diminué de 7,6 millions de francs au cours de l'exercice sous revue, passant à 415,9 millions de francs (–1,8%). En ce qui concerne les participations dans les sociétés du Groupe, des corrections de valeur ont notamment été effectuées pour Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA (3,1 millions de francs) dans le cadre de sa réorientation ainsi que pour Valyo SA (3,7 millions de francs) en raison de sa liquidation. En ce qui concerne les autres participations, seules des variations mineures ont été enregistrées pour des postes individuels au cours de l'exercice sous revue.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. Leur valeur comptable a augmenté de 16,5 millions de francs et s'établit désormais à 344,5 millions de francs (+5,0%). Compte tenu des amortissements ordinaires, cette évolution s'explique principalement par la réévaluation de biens immobiliers (voir la note de bas de page relative à l'annexe consacrée aux immobilisations corporelles).

Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 1,4 milliard et s'établissent désormais à 17,3 milliards de francs. Affichant 9,4 milliards de francs, les dépôts de la clientèle auprès des Succursales de Raiffeisen Suisse sont restés pratiquement inchangés. Les dépôts des clients institutionnels ont augmenté de 1,9 milliard de francs, pour s'établir à 5,7 milliards de francs, tandis que ceux de la clientèle entreprises ont diminué de 0,5 milliard de francs, pour s'inscrire à 2,2 milliards de francs.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Durant l'exercice sous revue, les engagements résultant des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage (annexe 12) sont passés à 10,4 milliards de francs, soit une hausse de 3,5 milliards de francs. La valeur comptable des emprunts de Raiffeisen Suisse s'élève à 3,8 milliards de francs. Les papiers du marché monétaire émis par Raiffeisen Suisse se sont montés à 3,2 milliards de francs. Affichant 2,1 milliards de francs, la valeur comptable des prêts des centrales d'émission de lettres de gage est restée identique. La composante en obligations des produits structurés émis se chiffre à 1,4 milliard de francs.

En 2021, Raiffeisen Suisse a émis un nouvel emprunt «Additional Tier 1» d'un montant de 300 millions de francs, ce qui lui a permis de consolider son assise financière. En outre, comme lors de l'exercice précédent, Raiffeisen a placé, en plusieurs tranches, de nouvelles obligations «bail-in» afin de constituer des fonds supplémentaires visant à absorber les pertes en vertu du régime d'importance systémique. Au total, un volume de 500 millions de francs a été émis en 2021.

Provisions

Les provisions (annexe 13) se sont chiffrées à 106,6 millions de francs, ce qui correspond à une légère augmentation de 5,9 millions de francs. A cet égard, il convient de mentionner les nouvelles provisions pour pertes prévisibles à hauteur de 19,0 millions de francs, qui ont été constituées en raison des nouvelles exigences réglementaires.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux ont pu être augmentées de 27,2 millions de francs supplémentaires au cours de l'exercice sous revue (annexe 13). Au total, des réserves pour risques bancaires généraux ont pu être constituées à hauteur de 92,4 millions. Sur ce montant, 65,2 millions de francs ont été utilisés dans le cadre de la constitution initiale des corrections de valeur et des provisions pour pertes prévisibles au moyen d'un transfert sans incidence sur le résultat.

Capitaux propres

Fin décembre 2021, le capital social s'élevait à 2,4 milliards de francs. Les capitaux propres ont augmenté de 776,0 millions de francs et affichent désormais 2,7 milliards de francs. Cette progression résulte essentiellement de l'augmentation du capital social ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux nouvellement constituées. Cette progression résulte essentiellement de l'augmentation du capital social ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux nouvellement constituées.

Opérations hors bilan

Affichant 3,1 milliards de francs, le total des engagements conditionnels (annexe 19) est resté pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le volume des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) a augmenté de 82,3 milliards de francs, pour s'établir à 209,9 milliards de francs. Cette hausse est en grande partie liée au remplacement du Libor. Au début de la dernière période d'intérêt basée sur le Libor, des opérations sur dérivés supplémentaires ont été comptabilisées conformément aux procès-verbaux des chambres de compensation relatifs à l'introduction des nouveaux intérêts de référence. Cet effet temporaire disparaîtra au terme de la dernière période d'intérêt basée sur le Libor. Les valeurs de remplacement positives, inscrites au bilan, et celles négatives s'établissent respectivement à 1,3 milliard de francs (exercice précédent: 1,5 milliard de francs) et 1,5 milliard de francs (exercice précédent: 1,9 milliard de francs).

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, disponible sur

 report.raiffeisen.ch/remuneration

Comptes annuels

Bilan Raiffeisen Suisse	14
Compte de résultat Raiffeisen Suisse	15
Affectation du bénéfice au bilan demandée	16
Etat des capitaux propres	17
Annexe aux comptes annuels	18
Société, forme juridique, siège	18
Commentaires relatifs à la gestion des risques	18
Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur	24
Evaluation des couvertures	25
Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting	26
Principes de comptabilisation et d'évaluation	27
Informations sur le bilan	34
1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)	34
2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	34
3 – Opérations de négoce	35
4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	36
5 – Immobilisations financières	37
6 – Participations	38
7 – Immobilisations corporelles	39
8 – Autres actifs et passifs	39
9 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	40
10 – Institutions de prévoyance	40
11 – Produits structurés émis	42
12 – Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en cours	43
13 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	44
14 – Capital social	44
15 – Parties liées	45
16 – Structure des échéances des instruments financiers	46
17 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)	47
18 – Bilan par monnaie	48

Informations sur les opérations hors bilan	49
19 – Créances et engagements conditionnels	49
20 – Opérations fiduciaires	49
Informations sur le compte de résultat	50
21 – Résultat des opérations d'intérêts	50
22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	51
23 – Résultat des opérations de négoce	51
24 – Autres produits ordinaires	52
25 – Charges de personnel	52
26 – Autres charges d'exploitation	52
27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes	53
28 – Impôts courants	53
Rapport de l'organe de révision	54

L'exercice sous revue a été très fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 47,5 millions de francs (exercice précédent: 42,5 millions de francs). Le total du bilan a augmenté de 19,3 milliards de francs, pour atteindre 86,9 milliards de francs. Cette forte croissance résulte principalement des afflux élevés de dépôts de la clientèle enregistrés par Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen.

Bilan

Raiffeisen Suisse

Bilan				Variation	
en 1000 CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2021	Variation	en %
Actifs					
Liquidités	16	35'390'664	56'056'494	20'665'830	58,4
Créances sur les Banques Raiffeisen	9, 16	1'095'917	780'676	-315'241	-28,8
Créances sur les autres banques	9, 16	3'947'870	3'258'494	-689'376	-17,5
Créances sur la clientèle	2, 16	3'013'758	3'089'847	76'089	2,5
Créances hypothécaires	2, 9, 16	10'910'652	11'040'049	129'397	1,2
Opérations de négoce	3, 16	979'556	895'404	-84'152	-8,6
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 16	1'536'638	1'252'644	-283'994	-18,5
Immobilisations financières	5, 9, 16	8'785'329	8'498'979	-286'350	-3,3
Comptes de régularisation		234'967	232'032	-2'935	-1,2
Participations	6	423'550	415'944	-7'606	-1,8
Immobilisations corporelles	7	327'972	344'507	16'535	5,0
Autres actifs	8	983'396	1'016'134	32'738	3,3
Total des actifs		67'630'269	86'881'204	19'250'935	28,5
Total des créances de rang subordonné		7'500	2'000	-5'500	-73,3
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-	-	-
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	16	26'703'345	31'818'871	5'115'526	19,2
Engagements envers les autres banques	16	9'054'065	14'623'796	5'569'731	61,5
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 16	4'180'827	7'450'837	3'270'010	78,2
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	16	15'849'091	17'277'182	1'428'091	9,0
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 16	147'893	156'043	8'150	5,5
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 16	1'891'769	1'482'533	-409'236	-21,6
Obligations de caisse	16	19'080	17'724	-1'356	-7,1
Emprunts et prêts sur lettres de gage	11, 12, 16	6'987'157	10'448'395	3'461'238	49,5
Comptes de régularisation		301'827	276'924	-24'903	-8,3
Autres passifs	8	426'481	478'265	51'784	12,1
Provisions	13	100'722	106'631	5'909	5,9
Réserves pour risques bancaires généraux	13	47'988	75'179	27'191	56,7
Capital social	14	1'700'000	2'443'800	743'800	43,8
Réserve légale issue du bénéfice		177'523	177'523	-	-
Bénéfice		42'500	47'500	5'000	11,8
Total des capitaux propres		1'968'012	2'744'002	775'990	39,4
Total des passifs		67'630'269	86'881'204	19'250'935	28,5
Total des engagements de rang subordonné		1'399'493	2'210'161	810'668	57,9
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		899'567	2'210'161	1'310'594	145,7
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 19	3'125'131	3'137'885	12'754	0,4
Engagements irrévocables	2	2'386'422	2'304'954	-81'468	-3,4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	16'747	16'747	-	-

Compte de résultat

Raiffeisen Suisse

Compte de résultat

en 1000 CHF	Annexe	2020	2021	Variation	
				Variation	en %
Produit des intérêts et des escomptes	21	234'867	192'278	-42'589	-18,1
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21	32'072	24'105	-7'967	-24,8
Charges d'intérêts	21	-40'886	82'799	123'685	-302,5
Résultat brut des opérations d'intérêts		226'053	299'182	73'129	32,4
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	13	-15'280	-16'310	-1'030	6,7
Résultat net des opérations d'intérêts		210'773	282'872	72'099	34,2
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	22	75'863	79'886	4'023	5,3
Produit des commissions sur les opérations de crédit	22	18'558	20'504	1'946	10,5
Produit des commissions sur les autres prestations de service	22	57'292	56'214	-1'078	-1,9
Charges de commissions	22	-42'542	-34'019	8'523	-20,0
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22	109'171	122'586	13'415	12,3
Résultat des opérations de négoce	23	77'457	86'634	9'177	11,8
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		989	385	-604	-61,1
Produit des participations		27'327	30'298	2'971	10,9
Résultat des immeubles		3'595	3'747	152	4,2
Autres produits ordinaires	24	360'594	377'586	16'992	4,7
Autres charges ordinaires		-31'675	-48'888	-17'213	54,3
Autres résultats ordinaires		360'830	363'127	2'297	0,6
Produit opérationnel		758'231	855'219	96'988	12,8
Charges de personnel	25	-385'847	-420'058	-34'211	8,9
Autres charges d'exploitation	26	-227'944	-257'837	-29'893	13,1
Charges d'exploitation		-613'792	-677'895	-64'103	10,4
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 7	-55'684	-61'437	-5'753	10,3
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	13	-5'745	-7'261	-1'516	26,4
Résultat opérationnel		83'010	108'626	25'616	30,9
Produits extraordinaires	27	2'307	34'173	31'866	1'381,3
Charges extraordinaires	27	-25	-	25	-100,0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	13	-41'652	-92'399	-50'747	121,8
Impôts	29	-1'140	-2'900	-1'760	154,4
Bénéfice		42'500	47'500	5'000	11,8

Affectation du bénéfice au bilan demandée

Proposition adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022

en 1000 CHF	2020	2021	Variation	
			Variation	en %
Bénéfice	42'500	47'500	5'000	11,8
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	42'500	47'500	5'000	11,8
Affectation du bénéfice				
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	–	5'000	5'000	–
Rémunération du capital social	42'500	42'500	–	–
Total du bénéfice affecté	42'500	47'500	5'000	11,8

Etat des capitaux propres

Etat des capitaux propres

en 1000 CHF	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice ¹	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2021	1'700'000	177'523	47'988	42'500	1'968'012
Augmentation du capital	743'800	–	–	–	743'800
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	–	–	–	–	–
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	92'399	–	92'399
Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux ²	–	–	–65'209	–	–65'209
Rémunération du capital social	–	–	–	–42'500	–42'500
Bénéfice	–	–	–	47'500	47'500
Capitaux propres au 31.12.2021	2'443'800	177'523	75'179	47'500	2'744'002

¹ La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

² Conformément aux dispositions transitoires de l'art. 98, al. 1 OEPC, Raiffeisen Suisse a constitué des corrections de valeur pour pertes prévisibles d'un montant de 48,2 millions de francs ainsi que des provisions pour pertes prévisibles de 17,0 millions de francs au moyen d'un transfert sans incidence sur le résultat des réserves pour risques bancaires généraux.

Annexe aux comptes annuels

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions réglementaires, sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque) ainsi que sur le cadre général et les concepts cadres pour la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. La pertinence de la politique de risque, du cadre général et des concepts cadres est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Elle ne prend aucun risque sans en avoir préalablement déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assurée que les conditions en matière de technologie bancaire et de personnel sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risque & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse limite et contrôle les principales catégories de risques au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risque & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risque & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance de la Banque Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants, comme le bénéfice, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont opérées à l'échelon de l'ensemble de la Banque Raiffeisen, pour certains portefeuilles partiels ou pour certaines catégories de risque. En sa qualité de banque d'importance systémique, Raiffeisen étudie également la réversibilité des simulations de crise dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence pour le Groupe Raiffeisen.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques chez Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de simulations de crise.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- surveillance et reporting des risques.

La gestion des risques a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques ni la tolérance au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'une cliente, d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les positions de participation à long terme comportent des risques de crédit.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'une débitrice, d'un débiteur ou d'une contrepartie. Une débitrice, un débiteur ou une contrepartie est réputé(e) défaillant(e) si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une disparité dans la répartition des créances de crédit observée entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de notation ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

L'essentiel des opérations de crédit de Raiffeisen Suisse réside dans le financement de crédits garantis par gage immobilier.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets gère principalement des risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse octroient des crédits à des particuliers, des entreprises et des corporations de droit public.

Les crédits importants octroyés à la clientèle entreprises et aux corporations de droit public sont essentiellement gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les crédits en blanc supérieurs à un montant défini font par ailleurs l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration sont examinés et pris en compte dans le cadre du processus de crédit.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques sur devises et risques de fluctuation des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de notations internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard pour le calcul des équivalents-crédit des dérivés SA-CCR est appliquée aux instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu des contrats-cadres avec les contreparties du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets, avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat-cadre suisse ou ISDA), ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés compte tenu des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises.

Des standards contraignants s'appliquent à Raiffeisen Suisse pour l'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts octroyés à la clientèle privée, à la clientèle entreprises ainsi qu'à des fins de financement d'objets de rapport sont classés selon des modèles de notation internes, puis soumis à un contrôle axé sur le risque correspondant. La solvabilité de la cliente ou du client est scindée en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconstruites appropriées au type de l'objet, notamment les modèles hédonistes, la méthode de la valeur de rendement et les estimations réalisées par des expertes et experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de l'exploitabilité de la garantie ou varie selon le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche axée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements contractuels ou que la valeur intrinsèque des garanties n'est plus couverte, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Le département Risque & Compliance surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein de Raiffeisen Suisse, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et

de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé au sein de Raiffeisen Suisse. Le département Risque & Compliance surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie de la débitrice ou du débiteur, le type et le montant du crédit, la notation, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, l'exposition au risque, l'utilisation des limites et l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, des évaluations ad hoc sont, au besoin, également effectuées. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risque & Compliance. Au 31 décembre 2021, Raiffeisen Suisse présentait cinq gros risques pour des positions globales (après réduction et pondération du risque), d'un montant cumulé de 59,7 milliards de francs. La majeure partie incombe à la Banque nationale suisse (55,9 milliards de francs), qui est libérée du respect du plafond légal. Le total de l'annonce réglementaire des 20 positions globales les plus importantes (après réduction et pondération du risque) de Raiffeisen Suisse s'élevait, au 31 décembre 2021, à 3,3 milliards de francs.

Risques de marché

Portefeuille de la Banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et le résultat annuel de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes sur taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés vers l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting) au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risque & Compliance surveille le respect des limites de risque de taux et en rend compte au moins chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque de Raiffeisen Suisse. La surveillance et le reporting de certaines autres unités se font plus fréquemment.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des prescriptions en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risque & Compliance.

Portefeuille de négoce

Les opérations de négoce du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et le métal précieux. Le strict respect des limites de value at risk, de scénario et de perte fixées par le Conseil d'administration et la Direction est surveillé quotidiennement par le département Risque & Compliance qui effectue, par ailleurs, un contrôle journalier de plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario, de position et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risque & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports des risques correspondants, par le département Risque & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risque & Compliance conformément aux conditions réglementaires et légales et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, sur les limites fixées par le Conseil d'administration et sur des scénarios de crise internes.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance envers ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite de value at risk ou par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risque & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risque & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Le département Risque & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite de value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risque & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Le département Risque & Compliance établit par ailleurs chaque trimestre un rapport sur les principaux risques de compliance, ainsi que chaque semestre un rapport sur les risques juridiques et le plan d'action. Ces rapports sont destinés à la Direction ainsi qu'à la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, conjointement avec la mise à jour du profil de risque de compliance et le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la Circ.-FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – banques».

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 11 novembre 2020, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1 «Publication – banques», peuvent être consultées sur le site internet de Raiffeisen ( raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen Suisse utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les notations d'émetteurs/émissions établies par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisées pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les corporations de droit public, banques, négociant(e)s en valeurs mobilières et entreprises.

Pour les gouvernements centraux, des notations établies par une agence d'assurance à l'exportation sont également prises en compte, mais celles des trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux notations appliquées des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation.

Les positions qui font l'objet de notations externes figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché

Les exigences à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties (cf. aussi «Évaluation des couvertures») et la probabilité de défaillance de la position de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. En cas d'agrandissement de la lacune de couverture ou de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à la clientèle entreprises, des financements accordés à des corporations de droit public ou des découverts en compte non couverts de la clientèle privée dont le montant n'excède pas un revenu mensuel. Pour la clientèle entreprises et les financements accordés aux corporations de droit public, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits commerciaux d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque Raiffeisen procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est établie si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Le besoin de correction de valeur et/ou de provisions pour les positions compromises est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes, des corrections de valeur et des provisions pour pertes prévisibles sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes prévisibles sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la publication prudentielle conforme à la Circ.-FINMA 2016/1 (📄) en particulier au tableau CRE Groupe Raiffeisen, page 45–47). L'évaluation des pertes prévisibles au sens de l'OEPC-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (p. ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et donc une probabilité de défaillance de crédit à vie est prise en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'experts et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres relatifs à l'utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate en cas de crise. Toute utilisation éventuelle des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles existantes est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période de référence est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes prévisibles.

Evaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'évaluation dépend du type et de l'utilisation des objets.

En effet, pour estimer les maisons individuelles, les maisons pour deux ou trois familles, les appartements en propriété et de vacances, la Banque peut avoir recours à la méthode de la valeur réelle ou à un modèle d'évaluation hédoniste. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. La Banque se réfère aux prix de l'immobilier de la région, qui lui sont fournis par un prestataire externe.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou de changements de propriétaires, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, en vertu duquel la valeur d'avance correspond au montant le plus faible entre la valeur d'avance et le prix d'achat. Ce principe s'applique à tous les types d'immeubles pour une durée minimale de 24 mois à compter du changement de propriétaire, à l'exclusion toutefois des augmentations de crédit, dans le cadre desquelles le montant de l'augmentation est affecté à des investissements accroissant la valeur de l'objet du gage. En cas de changements de propriétaires à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombards et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels un market maker et des informations sur les cours sont régulièrement disponibles.

La banque applique des décotes sur les valeurs de marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut fortement se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement légitimés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation ou d'indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après.

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la Banque	Swaps de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la Banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro-couvertures. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. Des micro-couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont, dans l'ensemble, réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que de la Circ.-FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» (PCB).

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boucllement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan ainsi qu'au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Les cours d'évaluation des principales monnaies étrangères à la date de bouclage figurent à l'annexe 18.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes prévisibles sur les créances non compromises

Les corrections pour pertes prévisibles sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la [☞](#) page 24 du rapport de gestion).

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchu des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de repurchase et reverse-repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou fournis ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit des intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory sont réalisées via le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés». Ces chiffres présentés sous «Instruments de couverture» sont, en l'occurrence, calculés sur la base des valeurs de remplacement et du volume des contrats des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagos figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des émetteurs tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

L'immobilier et tous les autres titres de participation destinés à la revente qui ont été repris des opérations de crédit figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'art. 17 OEPC-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes prévisibles

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes prévisibles doivent être constituées sur le poste «Immobilisations financières» (titres de créance avec détention jusqu'à l'échéance). Ces corrections de valeur pour pertes prévisibles sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la [☞](#) page 24 du rapport de gestion).

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, donc aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immobilisations corporelles	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciels bancaires centraux développés en interne ou achetés	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'inscription à l'actif des charges liées à la réalisation et au développement des systèmes bancaires centraux passe par le poste «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles portées au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables s'appliquant à Raiffeisen.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes prévisibles sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la  page 24 du rapport de gestion).

Modifications par rapport à l'exercice précédent

En vertu de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, des corrections de valeur et provisions pour risques de défaillance doivent désormais être constituées pour les positions non compromises conformément à une disposition transitoire valable un an. Cette constitution vient en sus des corrections de valeur et provisions pour les positions compromises. Raiffeisen Suisse société coopérative a appliqué cette disposition transitoire. Le besoin de corrections de valeur et de provisions pour pertes prévisibles résultant de la constitution initiale au 1^{er} janvier 2021 a été alimenté durant la période sous revue au moyen d'un transfert sans incidence sur le résultat des réserves pour risques bancaires généraux. Les détails du transfert sont exposés dans la note de bas de page relative à l'état des capitaux propres, en [☞](#) page 17 du rapport de gestion. Les variations survenues après le 1^{er} janvier 2021 sont comptabilisées dans le poste du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Evénements survenus après la date du bilan

Puisque son modèle d'affaires est principalement axé sur le marché de détail suisse, Raiffeisen n'est pas directement exposé à la Russie et à l'Ukraine. Les répercussions à long terme sur l'évolution de l'économie suisse dépendront de la suite du conflit. A l'heure actuelle, il est impossible de les évaluer avec certitude, mais Raiffeisen ne prévoit pour le moment aucune influence significative sur la marche des affaires.

Informations sur le bilan

1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	–	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	4'179'487	7'450'837
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	4'226'722	7'512'176
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	4'226'722	7'512'176
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	147'893	165'629
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	147'893	156'043

1 Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en 1000 CHF		Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		388'472	415'564	2'472'988	3'277'024
Créances hypothécaires		11'066'056	115	14'004	11'080'174
Immeubles d'habitation		9'422'353	115	3'036	9'425'504
Immeubles commerciaux et de bureaux		223'561	–	1	223'562
Artisanat et industrie		764'326	–	–	764'326
Autres		655'815	–	10'967	666'782
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	11'454'528	415'678	2'486'991	14'357'198
	31.12.2020	11'459'076	367'102	2'264'699	14'090'877
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	11'427'718	414'499	2'287'678	14'129'896
	31.12.2020	11'459'076	367'102	2'098'232	13'924'410
Hors bilan					
Engagements conditionnels		51'184	20'011	3'066'691	3'137'885
Promesses irrévocables		916'181	97'227	1'291'545	2'304'954
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.		–	–	16'747	16'747
Total hors bilan	31.12.2021	967'365	117'238	4'374'983	5'459'586
	31.12.2020	965'348	155'691	4'407'260	5'528'300

Créances compromises

en 1000 CHF		Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuelles
Créances compromises	31.12.2021	230'188	20'102	210'086	180'285
	31.12.2020	309'690	17'154	292'536	166'467

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a fait l'objet d'une estimation prudente.

La diminution des créances compromises est principalement due au remboursement de prêts octroyés aux sociétés du Groupe.

3 – Opérations de négoce

3.1 – Actifs

Opérations de négoce (actifs)

en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	361'660	329'579
dont cotés ¹	361'660	282'544
Titres de participation	12'351	40'340
Métaux précieux	571'384	443'396
Autres actifs du négoce	34'161	82'089
Total des actifs	979'556	895'404
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	172'933	137'490

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

3.2 – Passifs

Opérations de négoce (passifs)

en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	147'373	154'395
dont cotés ¹	147'373	154'395
Titres de participation ²	182	1'648
Métaux précieux ²	–	–
Autres passifs du négoce ²	338	–
Total des engagements	147'893	156'043
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).

4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Instruments financiers dérivés	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
en 1000 CHF						
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	–	–	–	–	–	–
Swaps	365'213	350'160	111'582'496	537'487	545'499	46'704'300
Futures	–	–	8'349'839	–	–	–
Options (OTC)	3'159	3'159	1'586'957	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total instruments de taux d'intérêt	368'373	353'319	121'519'292	537'487	545'499	46'704'300
Devises						
Contrats à terme	156'003	180'628	17'517'199	11'423	224'963	18'219'275
Swaps comb. taux d'int. / devises	2	5	1'047	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	16'082	13'616	1'059'365	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total devises	172'086	194'248	18'577'611	11'423	224'963	18'219'275
Métaux précieux						
Contrats à terme	10'611	13'829	985'229	–	–	–
Swaps	–	1	151	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	6'100	4'559	524'982	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total métaux précieux	16'711	18'390	1'510'362	–	–	–
Titres de participation / indices						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	25'751	–	–	–
Options (OTC)	106'547	106'547	2'868'388	–	32	94'314
Options (exchange traded)	1'149	668	27'348	–	–	–
Total titres de participation / indices	107'696	107'215	2'921'487	–	32	94'314
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	1'699	1'699	84'993	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–
Total dérivés de crédit	1'699	1'699	84'993	–	–	–
Autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	37'169	37'169	241'128	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total autres	37'169	37'169	241'128	–	–	–
Total 31.12.2021	703'734	712'040	144'854'872	548'910	770'494	65'017'889
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	702'584	711'372	–	548'910	770'494	–
Total 31.12.2020	984'650	971'730	79'320'008	551'988	920'039	48'280'619
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	983'768	971'326	–	551'988	920'039	–

Des instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats			
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Instances centrales de clearing	579'249	533'182	82'296'589	29'264'075	25'949'530	137'510'194
Banques Raiffeisen ¹	422	319	26'940	1'526	–	28'466
Banques et maisons de titres	593'176	793'193	38'490'846	13'088'736	4'161'793	55'741'375
Bourses	1'149	668	6'421'743	1'981'195	–	8'402'938
Autres clients	78'648	155'172	5'816'594	2'230'614	142'581	8'189'788
Total 31.12.2021	1'252'644	1'482'533	133'052'712	46'566'145	30'253'904	209'872'761
Total 31.12.2020	1'536'638	1'891'769	60'667'072	37'230'225	29'703'330	127'600'627

1 Principalement pour les besoins de la clientèle.

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / Maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 78,0% des valeurs de remplacement positives sont des créances dont la contrepartie bénéficie d'une notation «Placement sûr» ou supérieure (Moody's), ou d'une notation comparable.

Clientes et clients: lors de transactions avec les clientes et clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 – Immobilisations financières

5.1 – Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Titres de créance	8'780'798	8'495'191	9'130'621	8'704'326
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	8'780'798	8'495'191	9'130'621	8'704'326
dont titres non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	4'532	3'788	4'694	5'443
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total des immobilisations financières	8'785'329	8'498'979	9'135'315	8'709'770
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	8'755'617	8'439'884	–	–

1 Au moins 10% du capital ou des voix.

5.2 – Répartition des contreparties selon la notation

Répartition des contreparties selon la notation

en 1000 CHF	Value comptable 31.12.2021					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	Placement sans notation
Titres de créances	8'334'577	19'687	–	–	–	140'928

L'attribution des notations s'appuie sur les classes de notation de Moody's. Raiffeisen utilise les notations des trois grandes agences de notation internationales.

6 – Participations

Participations

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	2020	Change-ments d'affectation	Inves-tissements	Désinves-tissements	Corrections de valeurs	Reprises	2021	Valeur de marché 31.12.2021
			Valeur compt. 31.12.2020						Valeur comptable 31.12.2021	
Participations sociétés du Groupe	46'492	–35'811	10'681	–	5'590	–541	–8'988	–	6'742	–
avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
sans valeur boursière	46'492	–35'811	10'681	–	5'590	–541	–8'988	–	6'742	–
Autres participations	564'630	–151'761	412'869	–	3'298	–25	–6'965	25	409'202	380'609
avec valeur boursière	364'236	–139'105	225'131	–	–	–	–	–	225'131	380'609
sans valeur boursière	200'393	–12'656	187'737	–	3'298	–25	–6'965	25	184'071	–
Total des participations	611'122	–187'572	423'550	–	8'888	–566	–15'953	25	415'944	380'609

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié le pacte d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également décomptabilisé des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs en 2018. Raiffeisen Suisse part du principe que dans ce contexte, plus aucun paiement ne sera effectué.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu du pacte d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements extournés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2021 est abandonnée.

7 – Immobilisations corporelles

7.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2020	2021					
			Valeur comptable 31.12.2020	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2021
Immeubles à l'usage de la Banque ¹	249'616	-101'155	148'461	-	3'903	-	-5'271	32'636	179'729
Autres immeubles	13'057	-5'637	7'420	-	-	-	-135	-	7'285
Softwares acquis séparément ou développés à l'interne	263'030	-142'975	120'055	-	14'196	-	-23'359	-	110'892
Autres immobilisations corporelles	215'868	-163'832	52'036	-	11'285	-	-16'720	-	46'601
Total des immobilisations corporelles	741'571	-413'599	327'972	-	29'384	-	-45'485	32'636	344'507

1 Les reprises sur bâtiments bancaires de 32,6 millions de francs résultent d'une réévaluation d'immeubles sur le campus de Saint-Gall.

7.2 – Leasing d'exploitation

Leasing opérationnel

en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	1'628	1'279
Echéant dans les 1 à 5 ans	1'757	688
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	3'385	1'967
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	3'385	1'967

8 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs

en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Autres actifs		
Compte de compensation	279'622	-
Comptes d'ordre Impôts indirects	672'788	983'550
Autres comptes d'ordre	27'138	28'590
Marchandises	3'847	3'993
Autres actifs divers	1	0
Total des autres actifs	983'396	1'016'134
Autres passifs		
Compte de compensation	-	30'624
Redevances dues, impôts indirects	22'797	31'788
Fonds de solidarité	339'132	338'795
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	866	766
Autres comptes d'ordre	64'443	77'059
Autres passifs divers	110	0
Total des autres passifs	426'481	478'265

9 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	2020		2021	
	Valeurs compt.	Engagements effectifs	Valeurs compt.	Engagements effectifs
Créances sur les Banques Raiffeisen	–	–	–	–
Créances sur les autres banques	815'818	815'818	545'736	545'736
Créances sur la clientèle	177'440	147'538	176'112	165'187
Créances hypothécaires	3'204'968	2'147'993	3'285'509	2'188'729
Immobilisations financières	1'133'953	388'059	1'098'655	365'150
Total des actifs mis en gage	5'332'178	3'499'407	5'106'012	3'264'802
Total des actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

¹ Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'annexe 1).

10 – Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les personnes assurées ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

10.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	31.12.2020	31.12.2021
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	81'495	89'997
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	24'560	29'714
Emprunts	20'000	20'000
Comptes de régularisation	264	264
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	126'319	139'976

10.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (institution de prévoyance patronale)

en 1000 CHF	2020	2021
Situation au 1^{er} janvier	4'919	2'494
+ Versements ¹	–	2'000
– Prélèvements ¹	2'427	1'315
+ Rémunération ²	2	0
Situation au 31 décembre	2'494	3'179

1 Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 25. Charges de personnel).

2 La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

10.3 – Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

D'après les comptes annuels vérifiés de 2020 et 2021 (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative		
pourcentage	31.12.2020	31.12.2021
Degré de couverture	117,8	118,5

Au 31 décembre 2021, le montant de la réserve de fluctuation de valeur constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative était, après application des «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)», légèrement supérieur au montant réglementaire fixé à 115%. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des fonds libres.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	2020	2021
Charges de prévoyance, propre institution de prévoyance	38'365	39'379
Versements / prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	– 2'427	685
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	35'938	40'064
Modification de l'avantage / engagement économique de l'excédent / insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	–	–
Charges de prévoyance (voir annexe 25 «Charges de personnel»)	35'938	40'064

11 – Produits structurés émis

Produits structurés émis	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		Total
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
31.12.2021 en 1000 CHF					
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	–	–	8'192	–3'080	5'112
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	8'192	–3'080	5'112
Sans RDP	–	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	1'182'740	–11'263	1'171'478
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	1'182'740	–27'405	1'155'335
Sans RDP	–	–	–	16'143	16'143
Devises	–	–	–	–	–
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	–	–	–
Sans RDP	–	–	–	–	–
Matières premières / métaux précieux	–	–	121'166	35'915	157'081
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	121'166	35'915	157'081
Sans RDP	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	–	–	42'605	826	43'432
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	–	–	42'605	826	43'432
Sans RDP	–	–	–	–	–
Total	–	–	1'354'704	22'398	1'377'102

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

12 – Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en cours

Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

31.12.2021 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts					
de rang non subordonné	2010	2,000	21.09.2023	–	249'275
	2011	2,625	04.02.2026	–	150'000
	2014	1,625	07.02.2022	–	99'490
	2016	0,300	17.09.2020	–	367'340
	2016	0,750	22.04.2025	–	89'100
	2018	0,350	22.04.2031	–	399'180
	2019	0,125	16.02.2024	–	100'000
	2020	0,000	15.07.2022	–	112'000
	2021	0,000	19.12.2031	–	29'550
de rang subordonné avec clause PONV ¹	2018	2,000	durée illimitée	02.05.2023	393'795 ²
	2020	0,1825	11.11.2025	11.11.2024	150'000
	2020	0,500	11.11.2028	11.11.2027	175'000
	2020	1,500	23.11.2034	23.11.2033	175'000
	2020	2,000	durée illimitée	16.04.2026	520'640 ²
	2021	0,1775	15.01.2027	15.01.2026	124'200
	2021	0,405	28.09.2029	28.09.2028	149'000
	2021	0,570	15.01.2031	15.01.2030	202'800
	2021	2,250	durée illimitée	31.03.2027	300'000 ²
Papiers monétaires	2021	0,000 ⁴	2022	–	3'182'341
Instruments de base des produits structurés émis ³	diverse	–0,014 ⁴	2022		1'041'516
		1,230 ⁴	2023		110'727
		0,109 ⁴	2024		143'278
		0,237 ⁴	2025		16'087
		–0,593 ⁴	2026		37'839
		2,027 ⁴	après 2026		5'257
Total propres emprunts					8'323'415
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	diverse	1,159 ⁴	div.		2'124'980
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					10'448'395

¹ Clause PONV = point of non-viability / moment où l'insolvabilité menace.

² Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

³ S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

⁴ Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

13 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	2020							2021
en 1000 CHF	Etat au 31.12.2020	Affectations conformes	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2021
Provisions								
Provisions pour risque de défaillance	9'456	-1'298	18'749	-6	-	5'943	-4'192	28'653
dont provisions pour pertes prévisibles ^{1,2}	-	-	16'994	-6	-	1'967	-	18'955
Provisions pour autres risques d'exploitation	59'473	-11'334	-	-	-	-	-502	47'636
Provisions de restructurations	8'203	-3'163	-	-	-	8'650	-3'439	10'250
Autres provisions ³	23'591	-3'799	-	-	-	300	-	20'091
Total des provisions	100'722	-19'594	18'749	-6	-	14'894	-8'133	106'631
Réserves pour risques bancaires généraux	47'988	-	-65'209	-	-	92'399	-	75'179
dont imposées	40'888	-	-65'209	-	-	92'399	-	68'079
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	166'467	-1'043	-1'755	-11	505	33'319	-17'196	180'285
Corrections de valeur pour pertes prévisibles ^{1,2}	-	-	48'215	-36	-	162	-	48'340
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	166'467	-1'043	46'460	-47	505	33'480	-17'196	228'625

1 Conformément aux dispositions transitoires de l'art. 98, al. 1 OEPC, Raiffeisen Suisse a constitué, au 1^{er} janvier 2021, des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance latents au moyen d'un transfert sans incidence sur le résultat des réserves pour risques bancaires généraux. Les effets de cette constitution initiale sont indiqués dans le tableau suivant, sous «Reclassifications».

2 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes prévisibles ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

3 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

14 – Capital social

Capital social

	2020			2021		
en 1000 CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	1'700'000	1'700,0	1'700'000	2'443'800	2'443,8	1'700'000
dont libéré	1'700'000	1'700,0	1'700'000	2'443'800	2'443,8	1'700'000

Le capital social est entièrement entre les mains des 219 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 225 Banques Raiffeisen); aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent: aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2021, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 2'386,1 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 1'637,6 millions de francs ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

15 – Parties liées

Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	2020	2021	2020	2021
Sociétés du Groupe	218'077	62'062	356'959	680'204
Affaires d'organes	7'042	10'692	5'802	6'785
Autres parties liées	144'319	119'014	267'555	245'778
Total des créances et engagements envers les parties liées	369'437	191'768	630'316	932'767

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent à 2,4 milliards de francs (exercice précédent: 2,4 milliards de francs). Au 31 décembre 2021, il n'existait aucun engagement irrévocable envers des parties liées (exercice précédent: 227,8 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la/au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 62,1 millions de francs contiennent des prêts non couverts de 31,8 millions de francs (dernière échéance le 31 décembre 2025) dont la rémunération est de 1,4% en moyenne.
- Les engagements envers les sociétés du Groupe de 680,2 millions de francs contiennent des positions de 209 millions de francs dont la rémunération est de –0,4% en moyenne.
- Les engagements envers d'autres parties liées comprennent les comptes courants en CHF à hauteur de 52,9 millions de francs pour lesquels on applique un taux négatif de –0,4% sur l'avoir dépassant le montant exonéré. Les engagements comprennent également un avoir de 7,7 millions de francs rémunéré à hauteur de 2,75%.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

16 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instruments financiers (Actifs / instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénouçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Liquidités	56'056'494	–	–	–	–	–	56'056'494
Créances sur les Banques Raiffeisen	780'676	–	–	–	–	–	780'676
Créances sur les autres banques	198'644	–	3'059'850	–	–	–	3'258'494
Créances sur la clientèle	1'208	191'498	1'490'733	470'300	688'359	247'750	3'089'847
Créances hypothécaires	627	119'299	728'267	1'281'589	5'541'541	3'368'725	11'040'049
Opérations de négoce	895'404	–	–	–	–	–	895'404
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'252'644	–	–	–	–	–	1'252'644
Immobilisations financières ¹	3'788	–	111'035	343'371	3'067'512	4'973'273	8'498'979
Total 31.12.2021	59'189'484	310'797	5'389'885	2'095'261	9'297'412	8'589'747	84'872'587
Total 31.12.2020	39'127'491	333'551	5'982'137	2'366'787	8'957'204	8'893'214	65'660'384

1 Il n'y a pas d'immobilisations financières (aucune non plus l'année précédente).

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénouçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques Raiffeisen	31'818'871	–	–	–	–	–	31'818'871
Engagements envers les autres banques	451'089	132'792	11'705'028	2'195'962	128'925	10'000	14'623'796
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	7'450'837	–	–	–	7'450'837
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5'695'604	5'062'573	4'436'956	676'862	678'474	726'713	17'277'182
Engagements résultant d'opérations de négoce	156'043	–	–	–	–	–	156'043
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'482'533	–	–	–	–	–	1'482'533
Obligations de caisse	–	–	218	646	16'860	–	17'724
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	2'907'742	1'642'605	3'194'241	2'703'807	10'448'395
Total 31.12.2021	39'604'140	5'195'366	26'500'780	4'516'075	4'018'500	3'440'520	83'275'382
Total 31.12.2020	34'457'009	5'519'822	14'779'591	2'750'389	4'050'282	3'276'134	64'833'227

17 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

en 1000 CHF	Expositions nettes à l'étranger			
	31.12.2020	part en %	31.12.2021	part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	4'115'444	99,2	3'138'190	88,3
Placement sûr	20'278	0,5	8'477	0,2
Bon placement moyen	9'154	0,2	13'991	0,4
Placement spéculatif à très spéculatif ¹	1'007	0,0	390'637	11,0
Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	–	–	–	–
Placement sans notation	1'807	0,0	1'573	0,0
Total des actifs	4'147'689	100,0	3'552'868	100,0

¹ Presque la totalité du montant au 31 décembre 2021 concerne des opérations passives qui n'ont pas encore été exécutées et ont été saisies en vertu du principe de la date de conclusion. Il en résulte une créance jusqu'au moment du règlement, c'est-à-dire jusqu'à la date de valeur.

L'attribution des notations s'appuie sur les classes de notation de Moody's. Raiffeisen utilise les notations des trois grandes agences de notation internationales.

18 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie

31.12.2021
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	55'851'059	131'023	4'665	69'747	56'056'494
Créances sur les Banques Raiffeisen	779'204	–	702	770	780'676
Créances sur les autres banques	1'155'726	771'265	1'021'058	310'444	3'258'494
Créances sur la clientèle	2'668'811	331'709	68'901	20'426	3'089'847
Créances hypothécaires	11'040'049	–	–	–	11'040'049
Opérations de négoce	388'367	997	62'444	443'595	895'404
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'252'644	–	–	–	1'252'644
Immobilisations financières	8'495'210	6	3'757	6	8'498'979
Comptes de régularisation	229'319	2'107	473	133	232'032
Participations	415'937	–	–	7	415'944
Immobilisations corporelles	344'507	–	–	–	344'507
Autres actifs	1'016'134	–	–	–	1'016'134
Total des actifs portés au bilan	83'636'969	1'237'107	1'161'999	845'128	86'881'204
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	7'056'610	14'758'956	12'188'742	3'413'497	37'417'805
Total des actifs	90'693'579	15'996'063	13'350'741	4'258'626	124'299'009
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	28'314'466	2'689'845	438'627	375'932	31'818'871
Engagements envers les autres banques	5'553'948	2'318'753	5'298'484	1'452'611	14'623'796
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6'427'000	861'747	114'862	47'228	7'450'837
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'369'810	3'086'303	716'864	104'206	17'277'182
Engagements résultant d'opérations de négoce	156'043	–	–	–	156'043
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'482'533	–	–	–	1'482'533
Obligations de caisse	17'724	–	–	–	17'724
Emprunts et prêts sur lettres de gage	7'699'953	2'221'798	47'251	479'393	10'448'395
Comptes de régularisation	272'445	2'191	1'877	411	276'924
Autres passifs	478'252	–	14	–	478'265
Provisions	106'467	163	0	–	106'631
Réserves pour risques bancaires généraux	75'179	–	–	–	75'179
Capital social	2'443'800	–	–	–	2'443'800
Réserve légale issue du bénéfice	177'523	–	–	–	177'523
Bénéfice	47'500	–	–	–	47'500
Total des passifs portés au bilan	66'622'644	11'180'801	6'617'978	2'459'781	86'881'204
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	24'295'273	4'827'873	6'563'550	1'930'452	37'617'148
Total des passifs	90'917'917	16'008'674	13'181'529	4'390'233	124'498'352
Position nette par monnaie	–224'338	–12'610	169'212	–131'607	–199'343

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2020	31.12.2021
EUR	1,082	1,037
USD	0,884	0,912

Informations sur les opérations hors bilan

19 – Créances et engagements conditionnels

Créances et engagements conditionnels

en 1000 CHF

	31.12.2020	31.12.2021
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2'783'851	2'823'197
Garanties de prestation de garantie et similaires ¹	201'033	160'165
Autres engagements conditionnels	140'246	154'523
Total des engagements conditionnels	3'125'131	3'137'885
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	39'500	10'040
Autres créances éventuelles	–	–
Total des créances éventuelles	39'500	10'040

¹ Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie est évaluée à l'aide d'un modèle de risque basé sur un scénario reprenant des données historiques, et s'élevait à 137,6 millions de francs au 31 décembre 2020.

20 – Opérations fiduciaires

Opérations fiduciaires

en 1000 CHF

	31.12.2020	31.12.2021
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	4'219	62
Total des opérations fiduciaires	4'219	62

Informations sur le compte de résultat

21 – Résultat des opérations d'intérêts

Résultat des opérations d'intérêts		
en 1000 CHF	2020	2021
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	34'827	4'246
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	-4'722	-1'984
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-56	-16
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	40'424	38'415
Produit des intérêts des créances hypothécaires	137'200	129'999
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	32'072	24'105
Autres produits des intérêts	27'194	21'617
Total des produits des intérêts et des dividendes	266'939	216'383
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-86'755	-106'954
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	63'386	83'682
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	31'307	50'144
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	38'414	51'616
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	1'465	20'706
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-111	-91
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-92'875	-69'977
Autres charges d'intérêts	-82'470	-53'280
Total des charges d'intérêts	-40'886	82'799
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	159'828	232'525
Résultat brut des opérations d'intérêts	226'053	299'182

22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

en 1000 CHF	2020	2021
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt	24'402	24'022
Courtages	14'282	11'166
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	17'740	24'084
Autres opérations de négoce de titres et placements	19'440	20'614
Produit des commissions sur les opérations de crédit	18'558	20'504
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	51'200	50'221
Tenue de comptes	2'498	2'722
Autres prestations de service	3'594	3'271
Total du produit des commissions	151'714	156'605
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	–39'844	–31'344
Moyens de paiement	–1'994	–1'859
Autres charges de commissions	–704	–816
Total des charges de commissions	–42'542	–34'019
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	109'171	122'586

23 – Résultat des opérations de négoce

23.1 – Répartition selon les secteurs d'activités

Résultat des opérations de négoce

Répartition selon les secteurs d'activités

en 1000 CHF	2020	2021
Succursales de Raiffeisen Suisse	7'065	7'899
Portefeuille de la banque	301	1'359
Bureau de négoce Actions	6'012	8'110
Bureau de négoce Devises	9'032	9'155
Bureau de négoce Fixed Income	17'155	13'083
Bureau de négoce Macro Hedge	–12	–26
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	29'237	30'304
Bureau de négoce Options	2'281	1'707
Bureau de négoce Taux	6'386	15'044
Total du résultat des opérations de négoce	77'457	86'634

23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents

Résultat des opérations de négoce		
Résultat provenant de l'utilisation		
en 1000 CHF	2020	2021
Négoce de devises	15'149	20'931
Négoce de métaux précieux et billets	31'092	32'082
Négoce d'actions	7'641	5'524
Négoce de taux	23'575	28'097
Total du résultat des opérations de négoce	77'457	86'634

24 – Autres produits ordinaires

Autres produits ordinaires		
en 1000 CHF	2020	2021
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	66'533	62'810
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	153'395	170'325
Contributions des Banques Raiffeisen aux prestations collectives/stratégiques et gestion des finances	79'956	81'377
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	58'054	60'582
Autres	2'657	2'492
Total des autres produits ordinaires	360'594	377'586

25 – Charges de personnel

Charges de personnel		
en 1000 CHF	2020	2021
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque	2'148	2'050
Appointements et allocations au personnel	316'458	337'718
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	24'440	32'217
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	35'938	40'064
Autres charges de personnel	6'863	8'009
Total des charges de personnel	385'847	420'058

26 – Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
en 1000 CHF	2020	2021
Coût des locaux	24'836	21'579
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	66'395	73'596
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	3'262	2'524
Honoraires de la société d'audit	2'052	1'950
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'801	1'790
dont pour d'autres prestations de service	251	160
Autres charges d'exploitation	131'400	158'188
Total des autres charges d'exploitation	227'944	257'837

27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes

Exercice sous revue

Le produit extraordinaire de 34,2 millions de francs résulte de la réévaluation de biens immobiliers (dissolution de réserves latentes) à concurrence de 32,6 millions de francs et de la cession de participations à hauteur de 1,4 million de francs.

Exercice précédent

Le produit extraordinaire de 2,3 millions de francs englobe 1,8 million de francs provenant de la décomptabilisation définitive d'ARIZON Sourcing SA, qui a ainsi pu être radiée du registre du commerce fin 2020. La vente d'immobilisations corporelles a également permis de dégager 0,4 million de francs.

28 – Réévaluation de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

Certains biens immobiliers situés sur le campus de Saint-Gall ont été réévalués au plus jusqu'à leur valeur d'acquisition amortie, et une reprise a été enregistrée avec une incidence sur le compte de résultat. Les détails de cette opération sont exposés dans les annexes 7 «Immobilisations corporelles» et 27 «Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes».

29 – Impôts courants

Impôts courants		
en 1000 CHF	2020	2021
Charges pour impôts courants	1'140	2'900
Total des charges fiscales	1'140	2'900
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	1,4%	2,7%

Des pertes reportées à hauteur de 74,3 millions de francs ont été prises en compte dans le calcul fiscal 2021. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 9
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone : +41 58 286 86 86
Télécopieur : +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, 20 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 14 à 53), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions comptables suisses applicables aux banques, à la loi suisse et aux statuts.



Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées à l'élément clé. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément clé décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Préservation de la valeur des prêts à la clientèle et calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

Elément clé de l'audit Raiffeisen Suisse société coopérative fait état de prêts à la clientèle, composés de créances sur la clientèle et de créances hypothécaires, à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Le besoin de correction de valeur ou de provision des postes compromis est déterminé individuellement et correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance ou d'une éventuelle limite supérieure et le montant probablement recouvrable compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés.

Conformément aux règles relatives à l'établissement et à la présentation des comptes par les banques (ordonnance de la FINMA sur les comptes et Circ.-FINMA 20/1 « Comptabilité – Banques »), Raiffeisen Suisse société coopérative constitue en outre depuis le 1^{er} janvier 2021 des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues des postes non compromis.

Pour calculer les corrections de valeur et les provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui laissent, par nature, une place significative à l'appréciation et qui peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans ses comptes annuels au 31 décembre 2021, Raiffeisen Suisse société coopérative présente des créances sur la clientèle de CHF 3,1 milliards et des créances hypothécaires à hauteur de CHF 11,0 milliards. Dans ce contexte, il existe à la date du bilan, des corrections de valeur et des provisions pour postes compromis à hauteur de CHF 190,0 millions et des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues des postes non compromis de CHF 66,0 millions.



Comme les prêts à la clientèle représentent, avec 16.3%, une composante significative des actifs inscrits dans les comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, nous considérons la valorisation de ces prêts à la clientèle et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance comme un élément clé de l'audit.

Raiffeisen Suisse société coopérative décrit les principes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle applique aux prêts à la clientèle et aux corrections de valeur aux pages 28 et 29 de l'annexe aux comptes annuels. D'autres commentaires concernant l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent aux pages 24 à 26 de l'annexe aux comptes annuels.

Notre procédure d'audit

Nos audits ont porté sur l'évaluation de l'organisation et de l'efficacité des processus et des contrôles en lien avec l'octroi et la surveillance des crédits ainsi qu'avec l'identification et le calcul des corrections de valeur et des provisions des postes compromis. Par ailleurs, nous avons évalué le concept de constitution des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues des postes non compromis selon l'art. 25 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes, figurant dans les comptes annuels et implémenté par Raiffeisen Suisse société coopérative au 1^{er} janvier 2021.

En outre, nous avons contrôlé, sur la base d'un échantillon, la valorisation des engagements de crédit et évalué les méthodes et hypothèses retenues pour calculer les corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon contenait des engagements choisis tant en fonction du risque que de manière aléatoire. L'échantillon en fonction du risque comprenait notamment des crédits en blanc octroyés à des clients commerciaux et des financements d'immeubles de rapport.

Les autres travaux d'audit réalisés ont porté sur l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes de comptabilisation et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative et l'adéquation des commentaires relatifs à l'identification des risques de défaillance, à la détermination du besoin de correction de valeur et à l'évaluation des couvertures dans les comptes annuels.

Nos travaux d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la valorisation des prêts à la clientèle ni le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance.

Autre information

Les comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 14 avril 2021.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yves Uhlmann
Expert-réviseur agréé

Aperçu sur cinq ans

Bilan	60
Compte de résultat	61

Aperçu sur cinq ans

Bilan

Bilan					
en 1000 CHF	2017	2018	2019	2020	2021
Actifs					
Liquidités	18'819'203	17'993'258	28'377'439	35'390'664	56'056'494
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'655'902	3'023'050	2'381'568	1'095'917	780'676
Créances sur les autres banques	8'214'912	1'815'732	7'562'069	3'947'870	3'258'494
Créances résultant d'opérations de financement de titres	51'371	4'920	249'941	–	–
Créances sur la clientèle	2'441'407	3'490'328	2'824'270	3'013'758	3'089'847
Créances hypothécaires	9'870'963	10'719'248	11'104'948	10'910'652	11'040'049
Opérations de négoce	1'325'870	1'027'521	757'875	979'556	895'404
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'632'217	1'310'767	1'823'769	1'536'638	1'252'644
Immobilisations financières	6'308'591	6'560'872	7'129'847	8'785'329	8'498'979
Comptes de régularisation	228'036	227'896	247'005	234'967	232'032
Participations	1'055'938	423'809	435'474	423'550	415'944
Immobilisations corporelles	195'321	232'866	353'088	327'972	344'507
Valeurs immatérielles	6'653	4'234	1'815	–	–
Autres actifs	788'398	754'607	920'495	983'396	1'016'134
Total des actifs	53'594'781	47'589'108	64'169'604	67'630'269	86'881'204
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'528'573	15'366'151	18'906'019	26'703'345	31'818'871
Engagements envers les autres banques	13'676'261	6'410'927	12'263'833	9'054'065	14'623'796
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'757'968	2'925'136	6'326'901	4'180'827	7'450'837
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'044'803	11'423'677	13'943'409	15'849'091	17'277'182
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	69'530	197'542	147'893	156'043
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610'794	1'535'839	2'179'800	1'891'769	1'482'533
Obligations de caisse	61'758	30'563	22'569	19'080	17'724
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6'836'274	7'021'981	7'527'074	6'987'157	10'448'395
Comptes de régularisation	289'993	310'936	300'217	301'827	276'924
Autres passifs	458'400	436'675	451'263	426'481	478'265
Provisions	16'685	128'373	124'617	100'722	106'631
Réserves pour risques bancaires généraux	259'450	9'297	6'336	47'988	75'179
Capital social	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000	2'443'800
Réserve légale issue du bénéfice	173'183	177'523	177'523	177'523	177'523
Bénéfice	46'840	42'500	42'500	42'500	47'500
Total des capitaux propres	2'179'473	1'929'320	1'926'360	1'968'012	2'744'002
Total des passifs	53'594'781	47'589'108	64'169'604	67'630'269	86'881'204

Compte de résultat

Compte de résultat

en 1000 CHF

	2017	2018	2019	2020	2021
Produit des intérêts et des escomptes	320'123	303'687	289'808	234'867	192'278
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	48'337	43'735	40'892	32'072	24'105
Charges d'intérêts	-242'372	-192'056	-169'823	-40'886	82'799
Résultat brut des opérations d'intérêts	126'088	155'366	160'876	226'053	299'182
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-1'782	-126'465	-20'544	-15'280	-16'310
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	124'306	28'901	140'332	210'773	282'872
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	73'690	77'588	83'401	75'863	79'886
Produit des commissions sur les opérations de crédit	13'395	16'267	16'823	18'558	20'504
Produit des commissions sur les autres prestations de service	59'711	63'010	62'491	57'292	56'214
Charges de commissions	-44'286	-46'362	-41'332	-42'542	-34'019
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	102'510	110'503	121'383	109'171	122'586
Résultat des opérations de négoce	79'522	78'138	79'358	77'457	86'634
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	20'525	2'607	10'747	989	385
Produit des participations	52'322	71'510	40'792	27'327	30'298
Résultat des immeubles	3'668	3'884	4'344	3'595	3'747
Autres produits ordinaires	403'513	401'193	361'485	360'594	377'586
Autres charges ordinaires	-34'243	-42'905	-32'427	-31'675	-48'888
Autres résultats ordinaires	445'785	436'289	384'941	360'830	363'127
Produit opérationnel	752'123	653'831	726'014	758'232	855'219
Charges de personnel	-381'111	-383'815	-407'790	-385'847	-420'058
Autres charges d'exploitation	-254'653	-294'285	-247'493	-227'944	-257'837
Charges d'exploitation	-635'764	-678'100	-655'283	-613'792	-677'895
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-74'775	-109'154	-45'290	-55'684	-61'437
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-4'352	-117'910	-12'633	-5'745	-7'261
Résultat opérationnel	37'232	-251'333	12'808	83'011	108'627
Produits extraordinaires	116'316	46'180	28'534	2'307	34'173
Charges extraordinaires	-673	-1	-2	-25	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-101'000	250'153	2'961	-41'652	-92'399
Impôts	-5'035	-2'500	-1'800	-1'140	-2'900
Bénéfice	46'840	42'500	42'500	42'500	47'500

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz 4
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 84 84
Internet: [raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)
E-mail: presse@raiffeisen.ch

Clôture de la rédaction: 30 mars 2022
Publication: 22 avril 2022

Rapport

Le présent rapport englobe le rapport annuel 2021 du Groupe Raiffeisen, le rapport de gestion 2021 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport de situation, la gouvernance d'entreprise, les comptes annuels et la publication réglementaire), la publication prudentielle au 31 décembre 2021 du Groupe Raiffeisen et le rapport de gestion 2021 de Raiffeisen Suisse. L'ensemble de ces publications est aussi disponible en ligne sur report.raiffeisen.ch

Langues

Français, allemand, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Elaboration

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall
phorbis Communications SA, Bâle

Rédaction en chef

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Texte

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition

phorbis Communications SA, Bâle

Traduction

Apostroph Group, Lucerne
Raiffeisen Suisse société coopérative, Siège Suisse romande, Lausanne
Raiffeisen Svizzera società cooperativa, Siede Svizzera italiana, Bellinzona

Photographies

Marc Wetli, Küsnacht
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall



Merci pour votre confiance.

Ouvrons la voie